



# Tableau géographique et statistique du département de la Marne

<https://hdl.handle.net/1874/370226>

# Tableau Géographique et Statistique du département de la Marne. (N° 50.)

## GÉOGRAPHIE.

### Nom, Situation, Limites, Étendue.

Le département de la Marne tire son nom de la rivière de Marne qui le divise en deux parties. L'une septentrionale, l'autre méridionale. Située entre les 49° 31' et 49° 26' lat., et entre le 1° 57' et le 2° 49' long. est. Borné au nord par le département des Ardennes, à l'est par celui de la Meuse, au sud-est par celui de la Haute-Marne, au sud par celui de l'Aube, au sud-ouest par celui de Seine-et-Marne, et au nord-ouest par celui de l'Aisne. Sa plus grande longueur du nord au sud est de 21 lieues; sa plus grande largeur de 23. Il est formé du Rémou, du Perthois et d'une partie de la Basse-Brie ou Brie-Ponillaise, dépendante de l'ancienne province de Champagne.

### Aspect du Pays, Nature du Sol, Eaux minérales, Climat.

Point de montagnes proprement dites; mais principalement dans les parties de l'ouest et de l'est des coteaux ou revers assez escarpés atteignant une élévation de 150 à 200 toises sur une pente d'une demi-lieue. Parmi eux, nous remarquons le *Mont-Aimé*, situé à environ une demi-lieue et au sud des Vertus. Le territoire compris entre Reims, Isles, Sompy, Sainte-Ménéhould, Vitry-sur-Marne, Fère-Champenoise, Soissons, Vertus, Épernay, Ay, et jusques au delà de Reims, ce qui décrit une enceinte de presque les deux tiers de la superficie totale du département, présente un plateau qui, du centre aux extrémités, ne contient au moins dans sa plus grande partie qu'une terre aride et presque stérile. On ne rencontre presque partout dans cette plaine immense qu'un taf de craie ou de grève, recouvert de peu ou point de terre, dont la couche ne pourrait guère être évaluée qu'à près de 4 pouces. Elle est peu ou point fertile; aussi les communes sont-elles placées entre elles à de grandes distances. Cette immense étendue est bordée cependant de quelques parties plus fertiles, qui forment autour d'elle des espèces de ceintures. A l'ouest de Reims jusqu'à Fismes, sol plus favorisé de la nature. Dans le bassin occidental de la Marne et la partie nommée autrefois *Brie-Champenoise*, limons de terres fortes et profondes. Dans le bassin des départements de Haute-Marne et de Meuse, sol fertile et en général très-productif. Dans les bassins des différentes rivières, sur peu de largeur à la vérité, des prairies et terres labourables. Pour se faire une idée de la manière dont est boisé le territoire, il convient de le diviser en trois bandes. La 1<sup>re</sup> à l'est, arrondissement de Saint-Ménéhould et Vitry; 2<sup>e</sup> au centre, surplus de ces deux arrondissements de Châlons en entier, partie orientale des arrondissements de Reims et d'Épernay; 3<sup>e</sup> à l'ouest, le surplus du territoire. Cette 3<sup>e</sup> bande contient le plus de forêts, celle de l'est en contient moins, et celle du centre contient au plus 250 hectares. Arrondissement de Châlons. Parmi les rivières qui sont en nombre considérable, trois (la Marne, la Seine et l'Aisne) traversent le territoire; cinq (la Snippe, la Vesle, le Mélin, le Petit et le Grand Morin) y prennent leur source; quatre y ont leur embouchure. Entre Vitry et Saint-Ménéhould, et entre Montmirail et Épernay, nombre considérable d'étangs; plusieurs marais dans le département, surtout dans les parties boisées de l'est et de l'ouest; nous citerons ceux de Saint-Gond, à l'est de Montmirail. — *Eaux minérales.* Ferrugineuses acides, une source froide à Semaize; à Reims, plusieurs sources froides aussi. — *Climat.* Généralement tempéré; air assez pur, excepté dans la partie occidentale, où se trouvent les étangs; dans la grande plaine, vil et sec. Changement de température et brouillards fréquents. Vents dominants: ceux du sud pendant l'hiver et le février; du nord, en mars et avril; nord-ouest, en mai; nord et sud, en juin; nord-ouest et sud-ouest, en juillet et août; sud-ouest, en septembre; nord-est et sud-ouest, en octobre; sud, en novembre; sud-ouest, en décembre.

### Villes principales et distance de leur point central d'Administration.

**REIMS**, sur la rive droite de la Vesle, 10 lieues de Châlons, 152 kilomètres (distance légale), sur 33 lieues de Paris; 32,000 habitants. Cette ville ancienne, grande et belle, est située dans une plaine entourée de coteaux renommés par leurs vignobles. Avant les conquêtes de Jules César, Reims était capitale de la république rémoise. Elle jouit du privilège de sacrer nos rois. Clovis y reçut le baptême; et, de nos jours, Charles X y fut sacré. Reims a un collège royal, une bibliothèque, une salle de spectacle, des remparts plantés d'arbres, et de jolies promenades sur les bords de la Vesle, dont les eaux sont distribuées dans les fontaines de la ville par une machine hydraulique. Fabrique de casimirs unis et à côtes, silésies unis, cannelés, viltons mêlés, flanelles croisées et lisses, ras de castors lisses et croisés, burais et buratés, voiles et bluteaux, schals façon Cachemire; fabriques de couvertures, de ciré et de savon; filatures de laine à la vapeur, et au manège; laines peignées au rotet; commerce de vins pour l'Amérique et l'étranger; biscuits et pain d'épices renommés. On remarque à Reims les caves des entrepositaires de vins, qui sont à triple étage, et pratiquées dans la craie. — **AVENAY**, 1 lieue  $\frac{1}{2}$ , poste d'Épernay. — **AY**, 5 lieues, poste d'Épernay, 2,600 habitants; on prétend que les vins de sa côte sont les meilleurs de la Champagne. — **Bazan-court**, 4 lieues et poste de Reims; grand établissement de laine peignée. — **BELLE**, 3 lieues et poste de Reims, 600 habit. — **CHATELAIN-SUR-MARNE**, 6 lieues, poste de Dormans, 1,000 habitants. — **Cumières**, 5 lieues  $\frac{1}{2}$ , poste d'Épernay, 12,000 habitants, renommée par ses bons vins rouges. — **FISMES**, sur la Vesle, 6 lieues de Reims, poste, 2,000 habitants; commerce de laine, vins et chanvre. — **Hautvillers**, 5 lieues, poste d'Épernay; vignobles. — **Mareuil-sur-Ay**, 5 lieues, poste d'Épernay; commerce de vins. — **VERVEX**, 3 lieues et poste de Reims. — **VILLE-EN-TARDENOIS**, 4 lieues et poste de Reims, 531 habit.

**SAINTE-MÉNEHOULD**, sur l'Aisne, 10 lieues de Châlons, poste, 3,774 habitants. Cette ville, située entre deux rochers, était autrefois fortifiée, et soutint plusieurs sièges. Fabrique de dentelles communes, commerce de bois, verreries. — **DOMARTIN-SUR-YÈRE**, 3 lieues et poste de Sainte-Ménéhould, 312 habitants. — **VILLE-SUR-TOURNAI**, 3 lieues et poste de Sainte-Ménéhould, 300 habit.

**VITRY-LE-FRANÇAIS**, sur la rive droite de la Marne, 7 lieues  $\frac{1}{2}$ , de Châlons, poste, 7,200 habit. Cette ville est bien construite, quoique ses maisons soient en bois; elle a une belle place et une belle halle; commerce de grains, huile et chanvre. — **HEILLY-LE-MAURUPT**, 4 lieues et poste de Vitry, 900 habitants; récolte de colza et navette pour huile. — **SAINTE-REMY-EN-BOUZEMONT**, 3 lieues et poste de Vitry. — **SOMPIES**, 4 lieues et poste de Vitry, 4,658 habitants. — **THIÉREMONT**, 24 lieues et poste de Vitry, 250 habitants.

**CHÂLONS-SUR-MARNE**, 164 kilomètres (distance légale), sur 32 lieues de Paris, poste, 12,000 habitants. Cette ville, située sur la Marne, dans une position commerciale fort avantageuse, est grande, mais mal bâtie; presque toutes ses rues sont étroites, et ses maisons bâties en bois. On remarque cependant quelques beaux édifices, savoir: la cathédrale, monument gothique du XIII<sup>e</sup> siècle, surmontée d'un portail du XVII<sup>e</sup>, et surmontée de deux tours terminées en pyramides; l'hôtel de la préfecture, l'hôtel-de-ville et le palais de justice. Châlons a une école des arts et métiers, pour les artisans élevés aux frais de l'État, une bibliothèque, un musée, une salle de spectacle. Cette ville est entourée d'assez belles forêts. Son commerce a beaucoup perdu depuis la construction du canal de Briare: il consiste en grains, vins, chanvre, soier; fabriques d'espagnolettes, serges, sanglées, cotonnades, bonneteries, sacs sans couture, et dépôt de sel gemme de Vic. — **Courtilols**, sur la Vesle, 2 lieues  $\frac{1}{2}$ , poste de Châlons, 2,000 habitants. Les habitants de ce village, que l'on croit d'origine suisse, se distinguent dans l'agriculture; commerce de bestiaux. — **ÉCUNY-SUR-COULE**, 2 lieues et poste de Châlons, 330 habitants; papeterie. — **Jarvisny**, 2 lieues et poste de Châlons, député d'Étalons. — **MARNOY**, 3 lieues et poste de Châlons, 430 habitants. — **SERPES**, sur la Snippe, près de sa source, 6 lieues et poste de Châlons, 600 habitants; fabriques d'étoffes communes pour l'habillement des troupes, bonneterie.

**ÉPERNAY**, 8 lieues de Châlons, poste, 8,000 habitants. Jolie ville, sur la Marne, dans une position agréable, entourée de coteaux qui produisent les meilleurs vins de Champagne. Cette ville est assez bien bâtie, et renferme de belles maisons. — **ASTORRE**, 14 lieues, poste de Pont-le-Roi, 750 hab. — **AVIZE**, 2 lieues  $\frac{1}{2}$ , et poste d'Épernay, 7,500 habitants; elle était autrefois fortifiée; ses vins mousseux sont de première qualité. — **Begy**, 6 lieues et poste d'Épernay; papeterie. — **DORMANS**, 6 lieues, poste, 2,300 habitants. Fabrique de poterie excellente qui résiste au feu; bonnes toiles. — **ESTERNAY**, 12 lieues, poste de Semaize, 910 habitants. — **FÈRE-CHAMPENOISE**, 7 lieues, poste; commerce de roulage; 1,900 habitants. — **Ménil** (le), poste de Vertus, 3 lieues d'Épernay, 1,300 habit. — **MONTMIRAIL**, près la rive gauche du Petit-Morin, route de Paris à Strasbourg, 9 lieues d'Épernay, poste, 2,400 habitants. On remarque dans cette ville un château et un hospice civil. Commerce de blés, laines, bestiaux; carrières d'excellentes pierres meulières, fabriques de coutellerie et tire-bouchons. — **Saint-Martin-d'Ablois**, 2 lieues et poste d'Épernay, 1,200 habitants. — **MORTEMANT**, 4 lieues et poste d'Épernay, 600 habitants. — **SEZANNE**, sur le ruisseau de l'Anges; 1,600 habitants, poste, 4,300 habitants. Commerce de vins, bois et grains — **VERTUS**, 4 lieues, poste, 2,600 habitants; bon vin rouge, une source, sortant du pied de l'église, fait tourner quatre moulins, et forme rivière.

## Administration.

**ÉTAT CIVIL.** Un préfet, et conseil de préfecture composé de trois membres; un sous-préfet dans chacun des quatre arrondissements. — **Contributions directes.** Un directeur, un inspecteur et un receveur général à Châlons; un receveur dans chacun des quatre autres chefs-lieux d'arrondissement; percepteurs, deux à Reims; un dans chacun des autres chefs-lieux d'arrondissement. — **Contributions indirectes.** Un directeur et un receveur principal dans chaque chef-lieu d'arrondissement. — **Enregistrement et domaines.** Un directeur à Châlons; un conservateur des hypothèques dans chaque chef-lieu d'arrondissement. — **Eaux et forêts.** Un conservateur à Châlons, chef-lieu de la 5<sup>e</sup> conservation; deux inspecteurs à Châlons et Saint-Ménéhould; sous-inspecteurs, Reims, Lézanne et Vitry; 1<sup>re</sup> direction forestière de la marine, chef-lieu à Paris; un sous-ingénieur de 1<sup>re</sup> classe et un sous-directeur de 2<sup>e</sup> classe à Châlons. — **Ponts et chaussées.** Un inspecteur divisionnaire à Châlons, chef-lieu de la 3<sup>e</sup> inspection; un ingénieur en chef à Châlons. — **Mines.** Ce département fait partie du 7<sup>e</sup> arrondissement qui appartient à la 2<sup>e</sup> inspection dont le chef-lieu est à Abbeville. — Un payeur royal de 2<sup>e</sup> classe à Châlons. — **ÉTAT MILITAIRE.** Châlons, chef-lieu de la 2<sup>e</sup> division militaire. — **Place forte.** Vitry, 3<sup>e</sup> classe. — **Génie.** Direction de Verdun (Meuse). — **Artillerie.** Direction de La Fère (Aisne). — **Gendarmerie.** 23<sup>e</sup> légion, chef-lieu à Metz (Moselle).

**ÉTAT JUDICIAIRE.** Ce département ressort de la Cour royale de Paris. — Un Tribunal de 1<sup>re</sup> instance dans chaque chef-lieu d'arrondissement; celui de Reims divisé en deux chambres. — Un Tribunal

de paix dans chaque chef-lieu de canton. — Trois Tribunaux de commerce. Châlons, Épernay, Reims. — **ÉTAT ECCLÉSIASTIQUE.** Un archevêché à Reims; un évêché à Châlons suffragant de cet archevêché. Les arrondissements de Châlons, Épernay, Sainte-Ménéhould et Vitry-le-Français forment le diocèse de l'archevêché. Nous aurons donc, 1<sup>o</sup> arrondissement de Reims, un archevêché, onze vicaires généraux; quatre officiaux métropolitains, quatre officiaux diocésains. — **Chapitre de l'église métropolitaine:** onze chanoines en titre, treize chanoines honoraires; trois cures de première classe, sept de seconde; cent huit succursales, trois vicariats. — 2<sup>o</sup> Arrondissement de Châlons, Épernay, Sainte-Ménéhould et Vitry-le-Français, un évêché, trois vicaires généraux. — **Chapitre de cathédrale.** Huit chanoines en titre, vingt-sept chanoines honoraires; trois cures de première classe, dix-neuf de seconde; deux cent quatre-vingt-huit succursales et deux vicariats. — **INSTRUCTION, SOCIÉTÉS, ÉTABLISSEMENTS.** Collège royal à Reims, collèges communaux, Châlons, Épernay, Sainte-Ménéhould, Vitry-le-Français; école secondaire de médecine à Reims, grand et petit séminaire à Châlons, grand et petit séminaire à Reims. — Caisse d'épargne et de prévoyance à Reims. École d'arts et métiers à Châlons-sur-Marne; jardin des plantes à Châlons; dépôt de mendicité à Châlons. Assurance mutuelle contre l'incendie, pour le département, à Châlons. — **Id. pour les départements de l'Aisne, Marne et Aube,** à Châlons. — Société d'agriculture commerce, sciences et arts à Châlons. — Une vingtaine de congrégations religieuses de femmes. — **DÉPUTATION DÉPARTEMENTALE.** Ce département envoie cinq membres à la chambre des députés.

## STATISTIQUE.

### Superficie et Population.

La superficie totale du département de la Marne est de 810,789 hectares ou 429 lieues carrées. La population totale est de 309,444 habitants. Tous appartenant à l'église catholique romaine.

### Division territoriale, et population par Arrondissements et Cantons.

5 ARRONDISSEMENTS COMMUNAUX, 32 CANTONS ET 699 COMMUNES.

| 1 <sup>er</sup> ARRONDISSEMENT:<br>10 CANTONS,<br>185 COMMUNES,<br>108,176 h. s. 85 l. carr.  | 2 <sup>e</sup> ARRONDISSEMENT:<br>3 CANTONS,<br>82 COMMUNES,<br>34,617 hab. s. 60 l. carr.        | 3 <sup>e</sup> ARRONDISSEMENT:<br>5 CANTONS,<br>137 COMMUNES,<br>48,137 hab. s. 80 l. carr.   | 4 <sup>e</sup> ARRONDISSEMENT:<br>4 CANTONS,<br>80 COMMUNES,<br>36,995 hab. s. 66 l. carr. | 5 <sup>e</sup> ARRONDISSEMENT:<br>10 CANTONS,<br>215 COMMUNES,<br>83,519 h. s. 130 l. carr.  |
|---|---|---|--|--|
| (Sous-Préfet.)<br>REIMS, 1 <sup>er</sup> cant. 12,430<br>2 <sup>e</sup> cant. 10,624<br>3 <sup>e</sup> cant. 10,889<br>4 <sup>e</sup> cant. 8,013<br>5 <sup>e</sup> cant. 7,805<br>Fismes, 11,177<br>Verzy, 11,574<br>Ville-en-Tard. 10,469 | (Sous-Préfet.)<br>S <sup>te</sup> -MÉNÉHOULD, 14,333<br>DOMMARTIN, 8,092<br>Villes-Tourna. 10,286 | (Sous-Préfet.)<br>VITRY-LE-FRANÇAIS, 15,761<br>CHÂLONS-SUR-MARNE, 16,098<br>Saint-Rémi, 2,538<br>Sompuis, 4,236<br>Thiéremont, 10,260 | (Préfet.)<br>CHÂLONS-SUR-MARNE, 16,098<br>6,691<br>7,499<br>6,447                          | (Sous-Préfet.)<br>ÉPERNAY, 12,991<br>ÉPERNAY, 7,300<br>Anglure, 7,179<br>Aviois, 8,877<br>Dormans, 8,877<br>Esternay, 6,282<br>Fère-Champenoise, 6,554<br>Montmirail, 8,102<br>Mortmort, 6,719<br>Semaize, 11,288<br>Vertus, 7,733 |

Nota. Les totaux pour la population des arrondissements sont ceux fournis par le gouvernement en 1820. La population de chaque canton est établie avec des renseignements plus nouveaux; ce qui explique les contradictions qui peuvent exister dans ce tableau.

### Industrie.

**AGRICULTURE.** Propriétés divisées; système de métairies et de fermes. Les fermiers fournissent pour l'ordinaire le cheptel. Deux sortes de charnes: 1<sup>o</sup> charne composée, connue sous le nom de *Charne champenoise*, et appelée dans le pays *Charne de Brie*, *Charne à verser* ou à versoir, ou *Bertauche*; 2<sup>o</sup> celle nommée *Tournois-oreille*, dont on peut changer l'oreille ou le versoir à volonté. Bœufs, vaches, chevaux et ânes employés à la culture. Science des engrais assez bien entendue: assolement triennal généralement répandu; la 3<sup>e</sup> année en jachère. Quelques terres restent 6, et même 10 années en jachère. La culture de la vigne très-importante. — **Productions principales.** Froment 780,000 hectolitres; commune de Semaize et arrondissement de Vitry d'un rapport remarquable; méteil et seigle 1,118,000 hectolitres; orge 204,000 hectolitres; avoine 864 hectolitres, principalement arrondissement de Vitry; sarrasin 72,000 hectolitres. Navette, chénevis, cameline, désignée sous le nom de camomille; colza, herbe, espèce de senevé. Lin, cultivé seulement pour la filasse; presque toutes les plantes potagères, topinambours; les melons de Châlons jouissent d'une grande renommée. — **Prairies.** La plus considérable, celle qui borde la rivière de la Marne. Les autres, le long des rivières de l'Aisne, de l'Aube et de la Seine: foin de bonne qualité, quantité suffisante pour la consommation. Prairies artificielles introduites depuis 50 ans, pourraient être plus répandues. — **Arbres à fruit.** Toutes les espèces ordinaires assez répandues: l'arrondissement de Sainte-Ménéhould surtout favorable à leur culture. — **Vignes très-répandues**, surtout dans les arrondissements de Reims et d'Épernay. 3 classes: 1<sup>o</sup> vin blanc, Sillery, Ay, Mareuil, Pierry, Épernay, Dizy; vins rouges: Verzenay, Verzy, Bouzy, Thaisy, Cumières, Ay, Hautvillers, Mareuil, Dizy, Pierry. 2<sup>o</sup> Blancs mousseux: Cramant, Avise, Oger, Ménil, vins rouges: Épernay, Damery, Mailly, Rilly, Champion et Avenay. 3<sup>o</sup> Vins blancs: Chouilly, Grauves, Monthelon, Manzy, Molins, Troisy, Puits, Villers-Alleran, Vertus, Moissy, Champigny, Mardieu, Chumery, Pargny, Venteuil, Romery, Vauciennes, Boursault, Châtillon, Villers, Oëilly, Troisy, Vincelles, Dormans, Verneuil, Vendières et Pessy. On compte plantés en vignes 20,600 hectares; le produit est évalué à 636,200 hectolitres. La quantité livrée au commerce est de 386,200. — **Bois.** Essences principales: futaies de pins d'écosse et de Genève; des pins sylvestres, improprement appelés sapins et châtaigniers, en tout 81,619 hectares, dont 19,667 à l'état, 10,954 à des communes ou établissements publics, 2,959 à des princes du sang, et 48,039 à des particuliers. — **Animaux employés dans l'économie rurale.** Chevaux, race médiocre, quantité insuffisante; ânes, race petite; elle gagnerait à être croisée; bêtes à cornes chéviennes, 62,595; bêtes à laine, race médiocre, donnent des laines grossières en suint, 51,195 kilogram; quelques mérinos et des méis; chèvres en petit nombre; cochons nombreux; volaille, quantité suffisante pour la consommation; abeilles, leur éducation assez répandue. — **Gibier.** Sanglier et chevreuil rares; lièvres et lapins assez nombreux. — **Pêche.** Les rivières, poissonneuses; les étangs, mal entretenus en poisson.

Le revenu moyen de l'arpent est: terres labourables, 8 fr.; vignes 47, près 59, plus 23 fr. — **MANUFACTURIÈRE.** Mines. Aucune mine métallique en exploitation. — Houille, quelques indices. — Tourbe abondante dans la vallée de Vesles; marais à tourbe de Saint-Gond et de Jâlons. — Pierre de taille, une seule carrière à l'est, commune de Florent; moins rare à l'ouest. — Grès dans les environs de Châtillon-sur-Marne et dans l'arrondissement de Reims. — Craie abondante, surtout au centre du département. — Pierres meulières à Saint-Martin-d'Ablois et à Montmirail. — Argile propre à la poterie, terre à tuiles et à briques. — Marbre limachelle champenoise. — **Fabriques principales.** 9 filatures de coton, 19 de laine; 101 fabriques de tissus de laine, dont 25 de tissus dits *écossais*, et 23 de couvertures; 13 établissements de bonneterie; une fabrique de sacs sans couture, 1 d'étamines à bluteaux; 8 teintureries; 23 tanneries, corroiers ou mégisseries; 3 papeteries, 2 verreries, 1 laiterie; 14 poteries, dont 1 d'étain; 6 chapelleries, 1 brasserie, 1 fabrique de savon noir; 2 coutelleries; 1 fabrique de tire-bouchons, 1 de meules à moulins, 1 de cire; 10 usines à huile; un grand nombre de fabriques de blanc, appelé blanc d'Espagne, principalement dans l'arrondissement de Châlons.

**COMMERCE.** Exportations principales. Vins, bois, étoffes des fabriques de Reims, orge et avoine, blanc d'Espagne, etc., etc. — **Importations.** Fers, caux-de-vie, huile d'olive, toutes les étoffes de soie, et quelques-unes de laine, toiles peintes, toiles de chanvre fines, chapellerie, etc., etc.

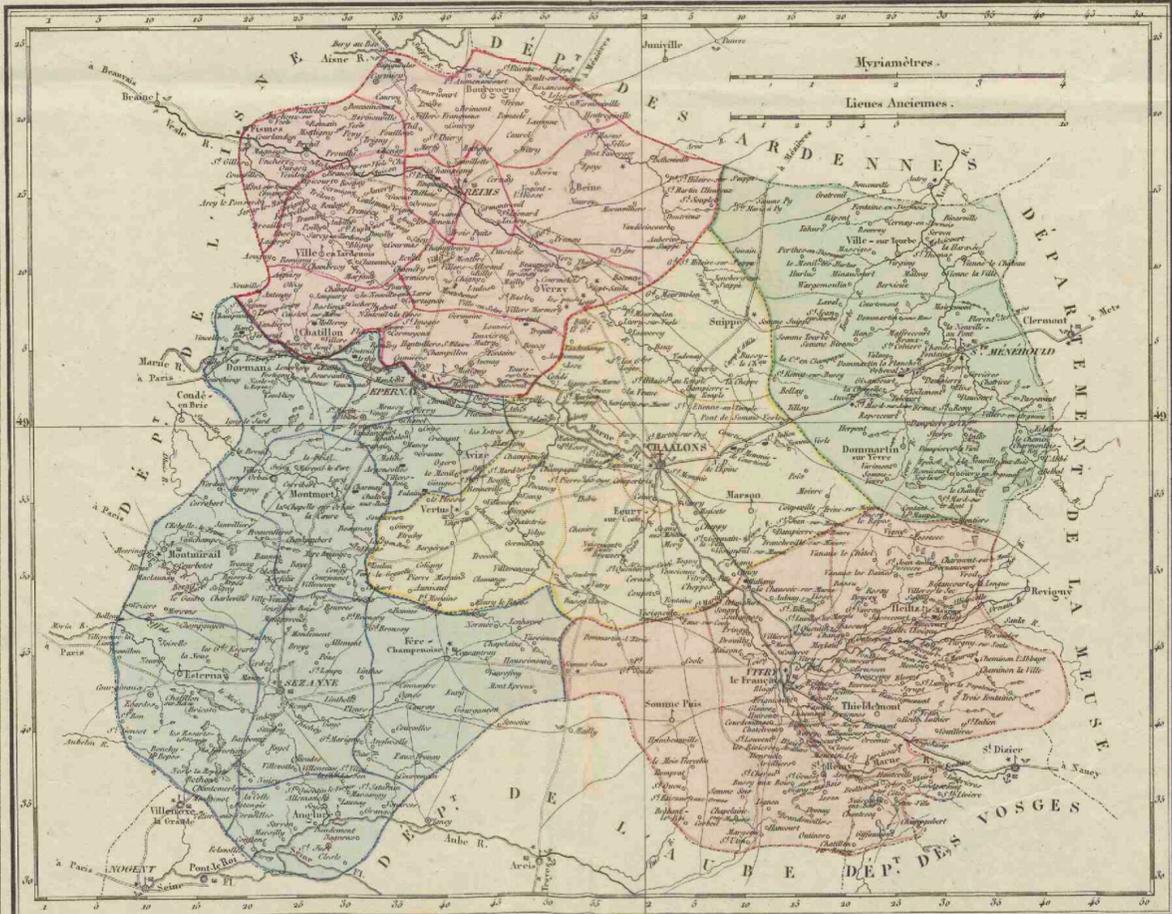
### Impôts.

| CONTRIBUTIONS DIRECTES.                  | IMPÔTS INDIRECTES.  |
|--|---|
| Somme à acquitter en 1826, 3,429,512 fr. | Enregistrement, timbre et domaines ont donné en 1818, 2,423,428 fr. |
| Contribution foncière, 2,541,368 fr.     | Boissons, tabacs et poudres, même année, 2,466,459                  |
| Personnelle et mobilière, 516,300        | Postes, 1823, 287,476   |
| Portes et fenêtres, 365,760              | Loterie, en 1819, 293,666   |

A quoi il faut ajouter le produit des coupes de bois de l'état, et une somme de produits de diverses natures montants à quelques dizaines de mille francs. Le revenu territorial est de 16,290,000 francs.

### Navigation et Routes.

Rivières navigables: La Marne de Saint-Dizier, à la Seine; l'Aube qui traverse une très-petite partie du département; l'Ornain et la Saulx ne sont que flottables. — 8 royales, 8 départementales: de Châlons à Paris, 21 postes; (de Saint-Quentin, 16 postes  $\frac{1}{2}$ ) à Troyes, 9 postes  $\frac{1}{2}$ ; à La Ferté-sous-Jouras, 11 postes  $\frac{1}{2}$ ; à Laon, 10 postes; à Luxembourg, 21 postes  $\frac{1}{2}$ ; à Metz, 18 postes  $\frac{1}{2}$ ; à Bar-le-Duc, 10 postes  $\frac{1}{2}$ ; — de Reims à Épernay, 3 postes  $\frac{1}{2}$ ; à Steay, 11 postes  $\frac{1}{2}$ ; à Laon, 5 postes  $\frac{1}{2}$ .



**Fêtes.**

1<sup>er</sup> ARRONDISSEMENT. Reims, 7 janv., mardi après Pâques, 23 juil., 30 sept. — *Jonchères-sur-Vesle*, 1<sup>er</sup> fév., veille de Pentecôte, 31 août, 25 nov. — *Bourgogne*, 3 fév., 24 juil. — *Mareuil-sur-Ay*, 24 fév., 19 oct. — *Egmondville*, 24 av., 8 sept., 24 décembre. — *Ay*, 4 juin, 24 avril, 8 septembre. — *Ville-en-Tardenois*, 9 mai, 11 août, 3 novembre. — *Chamazy*, 25 mai, 15 décembre. — *Layri*, 31 mai, 4 juillet, 24 septembre, 26 novembre. — *Châtillon-sur-Marne*, 11 juin, 12 nov., 1<sup>er</sup> mercredi de carême et de sept. — *Cormicy*, 11 juin, 19 oct., mardi après la mi-carême. — *Ludes*, 27 juin. — *Tour-sur-Marne*, 29 juin. — *Fismes*, 30 juin, 9 sept., 1<sup>er</sup> déc., 1<sup>er</sup> lundi de carême. — *Pont-Averger*, 30 juil., 11 nov. — *Haut-Viller*, 18 août et lundi de Pentecôte. — *Boull*, 30 août. — *Aumencourt-Legrand*, 30 sept. — *Ferzy*, 2<sup>e</sup> lundi après Pâques. — *Warmeriville*, samedi après l'Ascension.

2<sup>e</sup> ARRONDISSEMENT. *Somme-Py*, 18 janv., 13 juin, 16 août, 20 oct. — *Givry-en-Argoigne*, 8 fév., 9 mai, 30 nov. — *Sainte-Ménéhould*, 24 fév., 19 mai, 24 août, 11 nov. — *Saint-Jean-sur-Tourne*, 24 juin. — *Saint-Mard-sur-le-Mont*, 15 nov. — *Lanuvilliers-au-Pont*, dernier lundi d'oct. — *Vienne-le-Château*, 15 août.

3<sup>e</sup> ARRONDISSEMENT. *Vitry-le-Français*, 24 fév., 22 juil., 1 sept., 11 nov., 1<sup>er</sup> déc., 4<sup>e</sup> mardi après Pâques (15 jours). — *Sermaize*, 6 mars, 4 juin, 21 oct. — *Heilly-le-Maurupt*, 25 mai, 26 oct. — *Vitry-en-Perthois*, 25 juin. — *Charmont*, 9 sept., 7 déc., 4<sup>e</sup> lundi de carême, vendredi saint. — *Saint-Amand*, 18 oct., 3<sup>e</sup> lundi de carême. — *Somsois*, 16 nov., lundi de Pas-

**Soies.**

1<sup>er</sup> ARRONDISSEMENT. *Reims*, mardi après Pâques, et lundi après la Pentecôte. — *Margery*, mardi après Pâques, et lundi après la Pentecôte.

4<sup>e</sup> ARRONDISSEMENT. *Suppey*, 12 mars, 9 mai, 4 juil., 29 août, 21 sept., 3 nov., 29 avril, 27 sept. — *Fertus*, 3 mai, 25 juin, 9 sept., 12 nov. — *Châlons-sur-Marne*, 15 juin, 1<sup>er</sup> août, le 3<sup>e</sup> mardi après Pâques, veille de la Pentecôte, 1<sup>er</sup> samedi après Saint-Denis, 1<sup>er</sup> samedi après Saint-Martin. — *Condé-sur-Marne*, 7 déc. — *Courtilols*, lundi de la semaine de la Passion, 2<sup>e</sup> jeudi de juin, 3<sup>e</sup> jeudi d'août, 3<sup>e</sup> jeudi d'oct., 2<sup>e</sup> jeudi de déc.

5<sup>e</sup> ARRONDISSEMENT. *Étoges*, 13 janv. — *Dormans*, 25 janv., 3<sup>e</sup> lundi après Pâques, 19 juin, 29 oct. — *Fère-Champenoise*, 1 mars, 2 mai, 1<sup>er</sup> sept., 25 nov. — *Esternay*, 8 avril, 19 juin, 2 oct., 31 déc. — *Courguivane*, 9 mai, 21 sept. — *Mont-Mirail*, 30 juin, 16 août, 29 oct., 3<sup>e</sup> lundi de fév., mars, sept., déc. — *Épernay*, 22 juil., 14 sept., samedi avant la Toussaint, samedi de la 3<sup>e</sup> semaine de carême. — *Troisy*, 11 nov. — *Avenay*, 25 nov. et 1<sup>er</sup> lundi de mai. — *Damery*, 6 déc., mardi saint, lundi avant la Pentecôte. — *Sézanne*, 6 nov., jour de Saint-Nicolas ou le lendemain, si ce jour est fête, jeudi de la semaine de la Passion, samedi avant Saint-Jean et avant Saint-Martin. — *Congy*, jeudi avant Saint-Martin, jeudi avant l'Ascension, Saint-Rémi et Saint-Martin. — *Orbay*, 1<sup>er</sup> lundi de carême, 1<sup>er</sup> lundi après la Trinité, avant Saint-Rémi et Saint-Clement. — *Montmort*, mardi après le 29 juin, 3<sup>e</sup> mardi de carême, mardi avant le 11 nov. et le 25 déc. — *Ablois*, lundi avant le 11 novembre.

### Antiquités, Hommes célèbres.

**Romains.** A Reims, arc de triomphe appelé *Porte de Mars*, élevé en l'honneur de Jules César et d'Auguste; tombeau de Jovinus, consul romain; vestiges d'un amphithéâtre au sud de la commune des Vertus et sur le mont Aimé; restes d'une ancienne ville près la commune de Cheppy; traces d'un ancien camp dit le *Camp d'Atilla*. — *Moyen âge.* Cathédrale de Reims, église Saint-Rémi, où se conservait autrefois la sainte ampoule.

**Racon (Philippe)**, né à Châlons en 1709, médecin célèbre. — **Jacquier** (François) même, né à Vitry en 1701, célèbre mathématicien. — **Linget** (Louis-Henri), né à Reims en 1736, avocat célèbre et littérateur, connu par ses *Annales politiques*. — **Moivre** (Abraham), né à Vitry en 1667, mathématicien distingué. — **Pluche** (Antoine), né à Reims en 1688; on a de lui le *Spectacle de la nature* et *l'Histoire du ciel*. — **Retz** (François-de-Gondi de), né à Épernay en 1614, cardinal, connu par ses Mémoires. — **Richelet**, né à Cheminon en 1631. Il est connu par son *Dictionnaire français* et celui des *Rimes*. — **Faly** (abbé de), né à Crugny en 1709, auteur d'une *Histoire de France*. — **Colbert** (Jean-Baptiste), marquis de Seignelay, né à Reims le 31 août 1619, célèbre contrôleur des finances sous Louis XIV. — **Blondel** (David), né à Châlons en 1614, ministre protestant, savant philologue et théologien distingué. — **Duache**, né à la Neuville-au-Pont à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, géographe remarquable. — **Couveur** (Adrienne Le), née à Fismes en 1690, célèbre actrice de la Comédie française.

582

22 Oct 1826